

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ QUI L'UTILISE

Nom du Produit : Dentifrice + brosse à dents pour animaux de compagnie, 515187 Dentifrice 85GR

Description du Produit : Produit pour Animaux de Compagnie. Uniquement pour Animaux de compagnie.

Fabricant/Fournisseur : Flamingo Pet Products NV

Adresse : Hagelberg 14, 2440 Geel

Numéro de téléphone : 014/242 100

Numéro de fax :

Date de révision MSDS : 13 janvier 202

Remplace la MSDS datée du : 11 juillet 2011

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du

mélange Conformément au Règlement (CE)

n°1279/2008 et n°1907/2006 Applicable

2.2 Éléments

d'étiquetage CLP

Non applicable

MOT DE SIGNALISATION :

Sans objet

Déclaration(s) de

danger Sans objet

Conseil(s) de prudence Prévention

P101 Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage ou l'étiquette du produit à portée de main.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de Substances Extrêmement Préoccupantes (SVHC) à la date d'impression de la FDS.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom du Composant	Numéro CAS	EC	Concentration
Méthylparabène	99-76-3	202-785-7	0.02%
Cellulose GUM	9004-32-4	N/A	0.6%-1.5%
Benzoate de sodium	532-32-1	208-534-8	0.05%

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dioxyde de silicium	7631-86-9	231-545-4	10%-20%
---------------------	-----------	-----------	---------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Carbonate de calcium	471-34-1	207-439-9 / 215-279-6	20%-30%
Sorbitol	50-70-4	200-061-5	30%-40%
Eau	7732-18-5	231-791-2	8.03%-39.26%
Huile de menthe poivrée	8006-90-4	616-900-7	0.02%-0.2%
Parfum	N/A	N/A	0.05%-0.2%

4. PREMIERS SECOURS

Yeux

Asperger immédiatement l'œil avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 à 20 minutes, en maintenant l'œil ouvert. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.

Peau

En cas d'irritation, laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Demandez une assistance médicale si la rougeur ou la douleur persiste.

Ingestion

Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir sauf si un centre antipoison ou un médecin vous y invite. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation

Amener la personne à l'air libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Conseils aux Médecins

Traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'Extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux matériaux environnants.

Risques Inhabituels d'Incendie et d'Explosion

Peut libérer des vapeurs dangereuses en cas d'incendie.

Équipement de Protection pour la Lutte contre l'Incendie

Porter un vêtement de protection complet et un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Porter des vêtements de protection appropriés. Essuyer et transférer dans des conteneurs appropriés pour la récupération ou l'élimination. Empêcher le matériau de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et sec. Conserver hors de portée des enfants et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

des animaux domestiques. Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage. Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

les yeux. Se laver soigneusement les mains après manipulation et avant de manger, boire ou fumer. Stocker à température ambiante entre 5°C et 35°C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Normes d'Exposition Professionnelle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si elles existent. Non établie

Mesures Techniques de Contrôle

Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. Une bonne ventilation générale de la pièce devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection Respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Les toiletteurs professionnels et ceux qui sont exposés de manière répétée et prolongée doivent envisager l'utilisation d'une protection respiratoire s'il existe un risque d'exposition à des concentrations élevées de vapeur. Le respirateur spécifique choisi doit être basé sur la concentration en suspension dans l'air trouvée sur le lieu de travail et ne doit pas dépasser les limites de travail du respirateur.

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux

Lunettes ou masques de sécurité.

Protection du

Corps Tablier imperméable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Pâte
Couleur	Blanc
pH	6.0-10.0
Gravité Spécifique	Aucune donnée disponible
Plage/Point d'ébullition (°C/F)	Aucune donnée disponible
Point de fusion(°C/F)	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (PMCC) (°C/F)	Ininflammable
Limites d'Explosivité (%)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'Eau	Partie de l'eau soluble
Densité de Vapeur (Air = 1)	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conditions à Éviter

Chaleur - températures

élevées Matériaux à

Éviter

Oxydants forts - acides forts - bases

Polymérisation Dangereuse

Ne se produira pas.

Produits de Décomposition Dangereux

Oxydes de carbone - composés
organiques

11. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations Générales

Facilement biodégradable, Non écotoxique.

12. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables

13. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Contactez le fournisseur pour obtenir des informations relatives au transport.

Informations générales : Transport suivi ADR, IMDG, IATA

- **UN-Nombre :** Pas un produit dangereux selon Transport suivi ADR, IMDG, IATA

- **Classe :** ---

14. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et à ses adaptations

- dans la mesure où elles sont applicables - :98/24/CE, 92/85/CE, 94/33/CE, 91/689/CEE, 1999/13/CE,
Commission européenne

Le règlement (UE) 2015/830, le règlement (CE) n°1272/2008 et leurs modifications, ainsi que la législation
britannique suivante : - le règlement sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (Control of
Substances Hazardous to Health Regulations)

(COSHH) 2002 - COSHH Essentials - The Management of Health and Safety at Work Regulations 1999

Others information Réservé aux animaux de compagnie

15. AUTRES INFORMATIONS

Abréviations

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

BOD: Biological Oxygen Demand

CAS#: Chemical Abstracts Service Number

FIFRA: Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IARC: International Agency for Research on Cancer

LC50 : Concentration Létale 50 %

LD50 : Dose Létale 50 %

N/A : Indique qu'aucune information applicable n'a été trouvée ou n'est disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NTP: National Toxicology Program

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

(Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail)

PEL : Permissible Exposure Limit (Limite d'Exposition
Permise)

STEL : Short Term Exposure Limit
(Limite d'Exposition à Court Terme)

TLV : Threshold Limit Value (Valeur
Limite d'Exposition)

TSCA : Toxic Substance Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Pour plus d'informations, appelez le :

Préparé Par :

Les informations et les recommandations présentées dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources considérées comme exactes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si le matériel convient à ses besoins particuliers. En particulier, nous ne donnons aucune garantie de qualité marchande ni aucune autre garantie, expresse ou implicite, concernant ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent s'assurer que toute utilisation ou élimination du matériel est conforme aux lois et réglementations fédérales, nationales et locales applicables.